



Suite pv initial et titre exécutoire non reçus

Par **malene**, le **24/01/2016** à **20:29**

Bonjour

Merci pour la réponse. Je n'ai pas reçu de titre exécutoire et je suis sûre que personne n'a payé . La lettre dit , je cite: "la réalité de cette infraction a été établie, conformément à l'article L223-1 par le paiement ou l'émission du titre exécutoire en date du 02/10/2015 d'une amende forfaitaire majorée."

Je n'ai rien reçu! 4 mois se sont écoulés depuis l'émission. Peut être s'agit-il d'une erreur sur le nom. Mon nom de jeune fille ne figure évidemment pas sur ma boîte aux lettres. Par contre la lettre reçue hier fait figurer les 2 noms. Je n'ai qu'un souhait, recevoir enfin cette amende même si ça peut paraître paradoxal de vouloir payer! Je pourrai enfin plaider ma cause. Peut-il y avoir encore une majoration si je n'arrive pas à agir? Merci!

Par **janus2fr**, le **25/01/2016** à **08:19**

Bonjour,

N'ouvrez pas une nouvelle discussion puisque vous continuez sur le même sujet !

Restez sur l'autre discussion :

http://www.legavox.fr/forum/routier/formalites/comment-payer-initial-sans-avis_81630_1.htm#.VqXM7FKXTWA

Merci